

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RÈGLEMENT D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur des demandes de dérogations mineures au règlement d'urbanisme, telles que présentées par les propriétaires ci-après mentionnés, lors d'une séance générale qui se tiendra **le 3 juin 2019 à compter de 20 h** à la salle du Conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier, d'ici cette date.

#### **Demande numéro 2019-063 – 263-267, rue Judith-Jasmin**

Le motif de la demande vise à régulariser la localisation d'un garage de stationnement à 1,38 mètre de la ligne arrière alors que le règlement de zonage 707 prévoit un minimum de 1,5 mètre.

Le terrain porte le numéro de lot 6 005 248 du cadastre du Québec dans la zone H-445.

#### **Demande numéro 2019-050 – 80, rue des Bordages**

Le motif de la demande vise à régulariser l'implantation d'une piscine creusée à 1,34 mètre de la ligne arrière au lieu de 1,5 mètre tel que prévu au règlement de zonage numéro 707.

Le terrain porte le numéro de lot 89-59 de la paroisse de Varennes dans la zone H-519.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la ***Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***.

Donné à Varennes ce 15 mai 2019.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*  
Me Marc Giard, OMA